



Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2023

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Tarifs en euros HT - Entreprises



Principales conditions tarifaires applicables aux entreprises

En vigueur au 1^{er} janvier 2023 - Tarifs en euros HT

	Banque pratique	P.4
	Banque au quotidien	P.4
	Opérations courantes	P.5
	Cartes bancaires et services monétiques	P.7
	Financements bancaires	P.8
	Opérations à l'international	P.10
	Opérations sur titres	P.11
	Expertise sociale	P.12

Notre politique de protection des données est disponible sur notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance

Seules les prestations signalées par un ▲ sont assujetties à la TVA.

ÉDITO

Chers clients, Chers sociétaires,

La période récente a mis en évidence la force de notre modèle coopératif. Le Crédit Agricole Centre France est résolument engagé au cœur de son territoire et présent à vos côtés pour vous proposer des solutions adaptées et vous accompagner dans la réalisation de tous vos projets.

Votre satisfaction est notre priorité. C'est dans cette optique que nous poursuivons le déploiement d'une politique tarifaire responsable au bénéfice de nos 880 000 clients. Ainsi, afin de vous permettre de faire vos choix en toute confiance, nous avons conçu ce guide tarifaire, simple et lisible, applicable au 1^{er} janvier 2023. Il est également consultable sur notre site www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance.

Les équipes du Crédit Agricole Centre France restent à votre écoute et vous remercient de votre confiance et de votre fidélité.

Jean-Claude MAZZA
Directeur Général Adjoint
Crédit Agricole Centre France



Banque pratique

Pour consulter votre compte, découvrir les nouveautés
www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance/entreprise.html



Banque au quotidien

Fonctionnement du compte

Commissions liées à la gestion du compte

- Frais de tenue de compte (*prélèvement trimestriel*) 22,00 €/mois
- Frais d'actualisation administrative et juridique (*forfait annuel par société*) ▲ 144,00 €
- Commission de mouvement de compte (*sur mouvements débit du trimestre*) 0,13%

Relevés de comptes

- Journalier et bis journalier (*prélèvement mensuel*) 1,10 €
- Décadaire (*facturation mensuelle*) 3,50 €
- Quinzaine (*facturation mensuelle*) 3,50 €
- Mensuel GRATUIT
- Option relevés Bis et Ter 3,30 €/relevé
- Réédition de relevé 18,00 €

Frais de recherche de documents ▲

- Recherche simple 18,00 €
- Recherche complexe Étude personnalisée

Photocopie, page d'édition ▲ 2,25 €

Attestation pour commissaire aux comptes ▲ 170,00 €

Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services bancaires de base mentionnés à l'article D. 312-5 du Code monétaire et financier.

Services de banque à distance (Internet, téléphone mobile, téléphone fixe)

Internet CA en ligne (*abonnement au service*)

- Essentiel Pro GRATUIT
- Offre Pro et Offre Pro Bourse (*mensuel*) 18,00 €
- Accès utilisateurs pour Offre Pro et Offre Pro Bourse (*mensuel*) GRATUIT
- E-relevé GRATUIT

Services informatisés - EDI (*Échange de Données Informatisées*)

- Abonnement mensuel EBICS et WEB/EDI Étude personnalisée

Commission à l'opération

- Banque ▷ Client
 - Relevé de comptes 0,14 €
 - Relevé de LCR 0,14 €
- Client ▷ Banque
 - Prélèvement simple, accéléré et SEPA⁽¹⁾ 0,52 €
 - Virement valeur jour 17,00 €
 - Remise LCR 0,14 €
 - Émission d'un virement non SEPA⁽¹⁾ Voir opérations avec l'étranger page 10

Représentation automatique des impayés

- Abonnement 10,00 €
- Coût par opération canal EDI 0,55 €

Validation des ordres EDI GRATUIT

Signature électronique sécurisée (*certificat*) ▲ 114,00 €

(1) SEPA : Single Euro Payments Area comprenant les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) + Andorre, Le Vatican, Monaco, Saint-Marin, Suisse et Royaume-Uni.

Ma signature EDI ▲	8,00 €/mois
Centralisation de trésorerie ou de recette	Étude personnalisée
E-Transactions	
• Abonnement mensuel	
- Offre Téléphone-Fax-Courrier	13,00 €
- Offre Access	17,00 €
- Offre Premium	20,00 €
Facture acceptée à échéance (ex-VCOM)	Étude personnalisée



Opérations courantes

Encaissements/décaissements

Versement d'espèces	
• Cotisation carte de dépôt d'espèces (annuelle)	10,00 €
Avance de fonds de trésorerie (coffre de dépôt)	1,00 € par tranche de 5 000,00 € déposés
Mise à disposition de fonds	21,00 €

Prélèvements SEPA⁽¹⁾

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement ou réception d'un prélèvement SEPA ⁽¹⁾	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement émis	7,20 €
Remise télétransmise ou support informatique (par prélèvement)	0,52 €
Remise support papier (par prélèvement)	3,07 €
Prélèvements SDD⁽²⁾ B to B⁽³⁾	
• Mise en place	10,80 €
• Modification/suppression	5,30 €
• Remise (par prélèvement)	0,52 €
Demande d'identifiant créancier SEPA ⁽¹⁾	66,00 €

Virements SEPA⁽¹⁾

Réception d'un virement SEPA ⁽¹⁾	GRATUIT
Frais d'émission d'un virement sur une autre banque (délai d'exécution : 1 jour bancaire ouvré maximum, 2 jours ouvrés si virement papier)	
• Frais par virement occasionnel	5,60 €
• Frais par virement permanent (prélèvement annuel global d'avance)	
- Frais de mise en place	GRATUIT
- Par opération	1,67 €
• Ponctuel ou permanent, par Internet, avec Offre Pro et Offre Pro Bourse	GRATUIT
Virements en nombre sur liste (papier ou fax)	
• Par virement	4,10 €
• Minimum par liste	16,40 €
Virement valeur jour	17,00 €
Annulation d'un virement émis	26,00 €
Frais d'émission d'un Virement Instantané SEPA occasionnel en euros vers un compte hors Caisse régionale (via le service de banque à distance par Internet)	1,00 €

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	25,00 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	25,00 €

(2) SDD : SEPA Direct Debit ou Prélèvement SEPA.

(3) SDD B to B ou interprofessionnel : réservé aux échanges entre professionnels.

Fourniture de chéquier

Remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	2,50 €
Frais d'envoi de chéquier en recommandé (frais de poste inclus)	9,00 €
Lettre-chèque	Étude personnalisée

Chèques

Remise de chèque(s)	GRATUIT
Remise de chèque(s) image	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	20,00 €
Frais d'opposition chèque(s)/chéquier(s) (vol ou perte), par l'émetteur	27,00 €
Dates de valeur appliquées	
• Chèque tiré (en jours ouvrés)	J - 1
• Remise de chèque(s) (en jours ouvrés)	J + 1

LCR - BOR

• Avis de sort, impayé, prorogé ou réclamé	11,00 €
• Rejet	18,50 €
Commission de service	
• Papier (par LCR/BOR)	3,50 €
• Magnétique (par LCR/BOR)	0,57 €

Dates de valeur LCR/BOR

LCR/BOR présenté à l'encaissement	
• Dans les délais (échéance - 10 jours ouvrés)	J + 2 ouvrés
• Brûlants ou échus	Date de saisie + 9 jours ouvrés
LCR/BOR à l'escompte	J + 2 ouvrés
LCR/BOR à payer	J - 1 calendaire

Incidents de fonctionnement

Incident de paiement sur chèque	
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
- Pour un chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €
- Pour un chèque supérieur à 50 €	50,00 €
<i>Ces 2 forfaits comprennent la commission d'intervention, les frais pour lettre d'information préalable et les frais pour rejet. En cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours, les frais ne sont pas prélevés.</i>	
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,25 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽⁴⁾	
• Si paiement < à 20 €	Montant du paiement maxi
• Si paiement ≥ à 20 €	20,00 €
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision ⁽⁴⁾	
• Si paiement < à 20 €	Montant du paiement maxi
• Si paiement ≥ à 20 €	20,00 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	35,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35,00 €
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	50,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	140,00 €
Frais par avis à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public ⁽⁵⁾
Frais par saisie mobilière	10 % du montant dû au Trésor Public ⁽⁵⁾
Frais par saisie pénale	10 % du montant dû au Trésor Public ⁽⁵⁾
Plis non distribués, courrier retourné par la Poste ▲	21,00 €
Frais de gestion d'anomalie d'adresse (NPA) ⁽⁶⁾ (annuel) ▲	21,00 €

(4) Dans la limite du montant de l'ordre de paiement (rejet pour insuffisance de provision). Ce montant comprend la commission d'intervention et les frais de rejet. En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande.

(5) Dans la limite d'un plafond fixé à 100 € par décret. Décret d'application de l'article L.262 alinéa 5 du Livre des procédures fiscales en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

(6) NPA (n'habite pas à l'adresse indiquée).



Cartes bancaires et services monétiques

Vos cartes bancaires à usage professionnel et services rattachés

Cotisations cartes (annuelles)	
• MasterCard Professionnel à autorisation systématique	38,00 €
• Business à débit immédiat	56,00 €
• Business à débit différé + retrait	56,00 €
• Business Executive à débit immédiat	142,00 €
• Business Executive à débit différé	142,00 €
Opposition faite par le titulaire de la carte (perte ou vol)	16,50 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Commande urgente de carte (renouvellement)	27,00 €
Réédition de code confidentiel (envoi par courrier ou sms)	16,50 €
Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	
• En agence	16,50 €
• Sur l'application Ma Banque ou Paiement Mobile	GRATUIT
Retrait par carte en euro⁽⁷⁾ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	
- Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole	GRATUIT
- Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque de la Zone Union Européenne	1,00 €/retrait à partir du 3 ^e retrait/mois

AUTRES RETRAITS

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	4,00 €/opération
• Frais variables	2,10 % du montant de l'opération
• Frais de conversion monétaire ⁽⁸⁾	
Autres retraits par carte⁽⁹⁾	
• Frais fixes	4,00 €/opération
• Frais variables	2,10 % du montant de l'opération
• Frais de change éventuels	
Au guichet	
• Autres banques Zone Union Européenne	8,70 €/retrait
• Autres pays	7,60 €/retrait + 2,10 % de la transaction

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Paiement par carte en euro⁽⁷⁾ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	2,20 % du montant de l'opération
• Frais de conversion monétaire ⁽⁸⁾	
Autres paiements par carte⁽⁹⁾	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	2,20 % du montant de l'opération
• Frais de change éventuels	

N.B. : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

(7) Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(8) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

(9) Opérations hors champ d'application du règlement européen n°924/2009

Services monétiques (location TPE)

Offre essentielle (cotisation mensuelle) ▲	9,90 €
Offre contact (cotisation mensuelle) ▲	De 17,00 € à 19,90 €
Offre nomade (cotisation mensuelle) ▲ <i>Pour détails et options complémentaires, nous consulter</i>	De 23,00 € à 31,00 €
Offre saisonnière ▲	Nous consulter
Offre Up2pay	
• Up2pay mobile	
- Achat matériel	29,00 €
- Location	A partir de 15,50 €/mois
• Up2pay caisse digitale (location mensuelle)	De 89,00 € à 99,00 €
• Up2pay fidélité (abonnement mensuel)	De 49,00 € à 79,00 €
• Up2pay par lien	
- Frais de mise en service ▲	50,00 €
- Abonnement mensuel	De 0,00 € à 10,00 €
- Tarif par envoi du lien	De 0,40 € à 1,00 €
Commission carte bancaire commerçant (contact, sans contact, NFC, Up2pay)	Étude personnalisée
Relevé RMFEC (récapitulatif mensuel des frais d'encaissement)	GRATUIT
Relevé mensuel adhérent détaillé papier	5,10 €
Relevé mensuel adhérent détaillé EDI	GRATUIT
Service Paylib sans contact	GRATUIT ⁽¹⁰⁾
Offre 3 x CB ▲	
• Solution de paiement en plusieurs fois	Nous consulter
• Commission	3,20 %



Financements bancaires

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

Le « glossaire Fédération Bancaire Française des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires » est disponible sur le site Internet du Crédit Agricole Centre France (www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance)

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Commission de confirmation ou d'engagement (Trimestrielle - sur plafond du découvert autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1,00 % à 3,00 %
Commission de plus fort découvert (Limitée à 50 % des intérêts débiteurs)	0,08 % des plus forts découverts mensuels
Commission de non utilisation	1,25 %
Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé	
• Taux nominal annuel	Dans la limite du taux de l'usure affiché en agence ⁽¹¹⁾
• Taux nominal journalier	Taux nominal annuel divisé par nombre de jours de l'année

Escompte

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Commission de service	
• Cession de créance	5,20 €
• Impayé	12,40 €
Commission de confirmation ou d'engagement (Trimestrielle - sur plafond du découvert autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1,00 % à 3,00 %

(10) Soumis à la commission monétique commerçant.

(11) Seuils de l'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert, disponibles en agence.

Dailly

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Convention Dailly	2,05 %
Commission de service	
• Cession de créance	5,10 €
• Notification par courrier recommandé	22,30 €
• Impayé	15,00 €
Commission de confirmation ou d'engagement <i>(Trimestrielle - sur plafond du découvert autorisé)</i>	1,25 %
Commission d'immobilisation <i>(si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)</i>	De 1,00 % à 3,00 %

Crédit court terme

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Commission de confirmation ou d'engagement <i>(Trimestrielle - sur plafond du découvert autorisé)</i>	1,25 %
Commission d'immobilisation <i>(si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)</i>	De 1,00 % à 3,00 %
Commission de non utilisation	1,25 %

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Prêts moyen terme

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
• Minimum	395,00 €

Cautions bancaires

Frais d'acte de cautionnement bancaire	
• Simple	51,00 €
• Complexe	Étude personnalisée
Commission pour cautionnement bancaire <i>(d'engagement du montant garanti)</i>	3,00 % annuel

E-Caution

• Frais de mise en place	500,00 €
• Abonnement mensuel au portail	20,00 €
• Frais d'émission d'acte simple	10,00 €
• Frais de mainlevée	15,00 €

Autres opérations liées au crédit

Frais de dossier AGILOR	110,00 €
Frais de nantissement sur contrat vie/titres	
• Interne	205,00 €
• Externe	305,00 €
Demande de tableau d'amortissement <i>(réédition)</i> ▲	36,00 €
Changement de compte à débiter	36,00 €
Frais de recherche ▲	
• Recherche simple	18,50 €
• Recherche complexe	43,00 €
Attestation de prêt <i>(si prêt en cours : exonéré de TVA / si prêt soldé : taxable à TVA)</i> ▲	
• Attestation simple	18,50 €
• Attestation complexe	43,00 €
Mainlevée de gage sur demande client	51,00 €
Mainlevées autres, renouvellement de garantie	134,00 €
Changement d'emprunteur, de garantie, de durée	310,00 €
Modification de date d'échéance, de périodicité	36,00 €
Prise en charge d'un dossier d'assurance	
• Chômage, Incapacité Temporaire Totale	92,00 €
• Invalidité Totale Définitive ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie	153,00 €
Étude réaménagement de crédit	1 % du capital restant dû
• Minimum	750,00 €
Relance administrative	21,00 €
Relevé de situation annuelle d'emprunt	GRATUIT

Report d'échéance	36,00 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	35,50 €
Pause non contractuelle	256,00 €
Nantissement de matériel, de fonds de commerce ou de parts de société	Récupération des frais d'inscription au greffe
Changement de quotité d'assurance	76,00 €
Frais sur gage	80,00 €



Opérations à l'international

Pour l'ensemble de vos opérations avec l'étranger, sont à rajouter à ces commissions tous les frais pris par les banques étrangères pour le traitement de l'opération concernée.

Commissions communes aux opérations d'import-export

Commission de change (non soumise à TVA)	0,06 %
• Minimum	17,25 €
Change en ligne (abonnement mensuel)	5,20 €
Frais de dossier pour opération de change (terme, prorogation, flexigain, option, prêt, placement)	27,00 €
CA E-banking (abonnement mensuel)	10,00 €
Commission sur opérations diverses de portefeuille (impayé, prorogation, etc.), frais de courrier ou de Swift en plus	53,80 €

Commissions propres aux opérations d'import

Commission de transfert	
• Émission d'un virement SEPA ⁽¹⁾ en euros	
- Support papier	Voir rubrique Opérations courantes
- Support EDI	0,13 €
• Émission d'un virement SEPA ⁽¹⁾ en devises ou d'un virement non SEPA ⁽¹⁾	0,11 %
- Minimum	28,50 €
- Maximum	100,00 €
Païement d'un chèque	53,80 €
Remise d'effets	0,15 %
• Minimum ⁽¹²⁾	27,20 €
• Maximum ⁽¹²⁾	95,30 €
• Avec aval	120,00 €
Commission de remise documentaire	0,21 %
• Minimum ⁽¹²⁾	58,00 €
• Maximum ⁽¹²⁾	198,80 €
Crédit documentaire à l'importation (hors commission de change)	
• Commission d'engagement	0,25% minimum 172,50 €
(comprend la commission d'ouverture, une utilisation et le premier paiement)	
• Commission d'utilisation / irrégularité	118,80 €
• Commission de paiement différé	118,80 €
• Commission de modification	0,25% minimum 120,00 €
Cautions et garanties émises (par trimestre indivisible, non soumise à TVA, frais de dossier en sus)	
• Commission d'engagement	1,50 %
• Minimum (par trimestre)	56,30 €
• Frais d'émission	Minimum 172,50 €
• Frais de mise en jeu	118,70 €
• Frais d'établissement d'acte en langue étrangère	101,50 €

Commissions propres aux opérations d'export

Commission de rapatriement	
• Réception d'un virement SEPA ⁽¹⁾	GRATUIT
• Réception d'un virement non SEPA ⁽¹⁾ en euros ou en devises ⁽¹³⁾	17,50 €

(12) Plus frais de courrier recommandé international.

(13) Plus commission de change si cession de devises.

Remise de chèques : Commission de négociation⁽¹³⁾

• Chèques négociés sauf bonne fin	0,15 %
- En euros payables à l'étranger et chèques en devises	
- Minimum	36,40 €
- Maximum	134,30 €
• Chèques ou effets à l'encaissement	0,15 %
- Minimum ⁽¹²⁾	36,40 €
- Maximum ⁽¹²⁾	134,30 €

Commission d'encaissement documentaire

• Présentation de documents en France ou à l'étranger	0,21 %
- Minimum ⁽¹⁴⁾	58,00 €
- Maximum ⁽¹⁴⁾	198,80 €

Crédit documentaire à l'exportation

• Pré-étude documentaire export	Étude personnalisée
• Commission de notification	Minimum 50,70 €
• Commission de levée de documents	0,10 % minimum 122,20 €
• Commission de modification	0,15 % minimum 181,50 €
• Confirmation	122,20 €
	Étude personnalisée

Cautions et garanties reçues

• Commission de notification	122,20 €
• Commission de modification et de mise en jeu de garantie reçue	Minimum 122,20 €

Frais récupérés

Frais de banques étrangères	Forfait 15,00 € ou frais réels
Frais de messages Swift	16,60 € ⁽¹⁵⁾
Frais de courrier recommandé	
• Chronopost - France	35,50 €
• DHL - International	55,80 €

Commissions sur gestion des comptes en devises

Frais d'ouverture de compte en devises	36,40 €
Tenue de compte courant en devises (<i>par mois</i>)	16,40 €

Commissions diverses

Renseignements commerciaux	Étude personnalisée
Frais de dossier par opération complexe	Minimum 37,00 €
Attestation internationale	27,00 €



Opérations sur titres

Droits de garde (*annuels*)

• Frais fixes (<i>la ligne</i>)	
- OPC/Parts Sociales Crédit Agricole ▲	GRATUIT
- Valeurs françaises ▲	4,10 €
- Valeurs étrangères ▲	9,70 €
• Frais variables en % de la valeur au 31/12	
- Tous FCP et OPC du Crédit Agricole ▲	GRATUIT
- Obligations Crédit Agricole SA ▲	0,137 %
- Autres valeurs françaises ▲	0,283 %
- Actions et obligations étrangères et titres nominatifs ▲	0,566 %
• Minimum par compte ▲	30,00 €
• Maximum par compte ▲	416,67 €

Commission sur souscription et rachat OPC hors Crédit Agricole	25,00 €
--	---------

Souscription et vente OPC et FCP Crédit Agricole	Nous consulter
--	----------------

Transfert vers autre Crédit Agricole	GRATUIT
--------------------------------------	---------

Transfert vers autre établissement	
• Minimum par compte ▲	125,00 €

Actilibre ⁽¹⁴⁾ (<i>mensuel</i>)	
• Mandat d'épargne	4,60 €
• Mandat de trésorerie	
- Forfait	9,10 €
- Taux de commission sur plus-values	10,00 %

(14) Gestion de trésorerie automatisée.

(15) Outre les frais des correspondants systématiquement récupérés.



Épargne longue des salariés	Nous consulter
Solutions d'épargne retraite	Nous consulter
Complémentaire santé collective	Nous consulter
Prévoyance collective et individuelle	Nous consulter
Indemnité de fin de carrière	Nous consulter
Assurance pour les dirigeants, les collaborateurs et pour l'entreprise (multirisques entreprises, flotte automobiles, mission collaborateurs, BTP entreprises, cyber protection, responsabilité des mandataires sociaux...)	Nous consulter

CENTRES D'AFFAIRES

- Centre d'Affaires Puy-de-Dôme (63)**
 La Pardieu - 10, rue Valentin Haüy - 63000 Clermont-Fd
 entreprises.63@ca-centrefrance.fr 04 73 43 82 43
- Centre d'Affaires Cantal (15)**
 2, rue Nicéphore Niepce - BP 119 - 15001 Aurillac
 entreprises.15@ca-centrefrance.fr 04 71 45 50 20
- Centre d'Affaires Allier Creuse (03-23)**
 Route nationale 7 - Fromenteau - 03400 Toulon-sur-Allier
 entreprises.03@ca-centrefrance.fr 04 70 42 58 80
- Centre d'Affaires Corrèze (19)**
 5, place de la République - 19100 Brive-la-Gaillarde
 entreprises.19@ca-centrefrance.fr 05 55 18 59 50
- Centre d'Affaires Grandes Entreprises et Institutionnels**
 La Pardieu - 10, rue Valentin Haüy - 63000 Clermont-Fd
 grandes.entreprises@ca-centrefrance.fr 04 73 43 82 43

Les montants sont indiqués hors taxes.

Pour les produits soumis à la TVA, celle-ci est calculée au taux en vigueur.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE Siège Social : 3, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex 9.

Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit
 Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance
 sous le n° 07 023 162 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand -
 N° de TVA intracommunautaire : FR 37 445 200 488 - Contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel
 et de Résolution : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9.
 Identifiant CITEO FR 234313_03YEFQ

PACIFICA - Siège social : 8-10 boulevard Vaugirard, 75724 Paris cedex 15.
 Siren 352 358 865 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.
 Société Anonyme au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros.

PREDICA - Siège social : 16/18 boulevard Vaugirard, 75015 Paris.
 SIREN B 334 028 123 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.
 Société Anonyme au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros.

HISCOX SA - Entreprise d'assurance au capital social de 59 730 000 €, dont le siège social est situé
 35 F avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés
 du Grand Duché du Luxembourg sous le n°B217018, agréée par le Commissariat aux assurances (CAA),
 agissant en France en liberté d'établissement par l'intermédiaire de sa succursale située
 38 avenue de l'Opéra, Paris 75002 et immatriculée au RCS Paris sous le n°833 546 989

CAMCA Assurance S.A., Société anonyme au capital de 97 000 000 € immatriculée au Registre de
 Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B58.149 dont le siège social est situé
 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, entreprise d'assurance de droit luxembourgeois agréée et soumise
 au contrôle du Commissariat aux Assurances, situé au 7 Boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CENTRE FRANCE ENTREPRISES